



Probleme de versement are et compte bancaire

Par **mamoon**, le **11/02/2008** à **11:14**

Je vous ecrit a ce jour suite a un probleme avec mon ancienne banque, la caisse d'epargne. En effet j'etats cliente chez eux jusqu'en 2002,ou je me suis retrouv  en interdit bancaire pendant 5ans. En novembre 2006 a la fin de cet interdiction j'ai donc r ouvert un compte cheque actif dans une autre banque au credit agricole.

A la fin de ma saison 2007, j'ai fait une demande aupres des assedic de bretagne pour beneficier d'une allocation de retour a l'emploi.J'ai donc constitu  un dossier avec mes coordonn es bancaire du cr dit agricole, en date du 23 octobre 2007. Apres 2 long mois de bataille pour obtenir un versement, j'ai fini par obtenir la somme d  soit 970euros, seulement voila il y a un probleme puisqu'ils ont vers  ce paiement sur ce compte a la caisse d'epargne.J'ai donc essay  de savoir aupres des assedic de vanne comment ceci pouvait  tre possible, il m'ont r pondu que j'en avait fait moi meme la demande au 14juillet2007, hors a cette date precise je n'ai fait aucune demande aupres d'eux ni meme envoy  de coordonn e bancaire puisque j'etats a ce moment l  en pleine saison dans un hotel situ  a belle ile en mer.

Je suis donc all e a la caisse d'epargne de Le Palais, o  l'on m'a bien confirm  l'existence d'un compte cheque inactif et d'un versement de 970e des assedic. Mais ce compte se trouve a leur actuelle apparemment a decouvert de 1200e. Hors depuis 2002, je n'avais plus aucune nouvelle de ce compte. La situation financiere dans laquelle les assedic de bretagne m'ont mises est tres delicate.

Meres c libataire avec deux enfant ag s de 5 et 7 ans,dont l'un deux a subit une greffe debut janvier qui necessite des frais de deplacement et m dicaux important, je me retrouve avec un compte actif a decouvert (puisque j'attendait ce versement de 970e) et un compte inactif a decouvert aussi.

Quelles solutions sont possibles a ce stade? J'ai envie de porter plainte contre les assedic pour faute professionnel et prejudice moral, est-ce utile? Comment puis-je m'arranger avec

ma banque pour regler au mieux ce conflit?
cordialement